

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 13/09/2024 - 35075 - 2017 B 02345 - 829 371 111 - @RENOV-ELEC

1

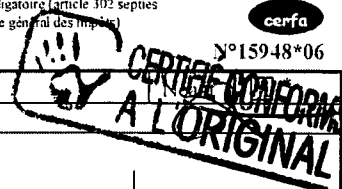
BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06



Désignation de l'entreprise		@RENOV-ELEC SASU					
Adresse de l'entreprise		311 rue des Marguerites 33140 CADAUJAC					
SIRET		8 2 9 3 7 1 1 1 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12					
Durée de l'exercice précédent *		12					
		Exercice N clos le					
		3 1 1 2 2 0 2 3					
ACTIF		Brut					
		Amortissements-Provisions					
		Net					
		1					
		2					
		3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	30 412	030	25 030	5 382
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	30 412	048	25 030	5 382
ACTIF CIRCULANT	STOCK	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	4 812	052		4 812
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 025	066		1 025	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	14 637	070		14 637
		Autres* (3)	072	3 443	074		3 443
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	15 933	086		15 933	
	Charges constatées d'avance *	092	256	094		256	
	Total II	096	40 106	098		40 106	
	Total général (I + II)	110	70 518	112	25 030	45 488	
PASSIF				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		500			
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves () dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 ()	132		31 260			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		-18 819			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		17 941			
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		2 904			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		17 677			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 2 214)	172		6 337			
	Comptes courants d'associés	173		629			
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		27 547			
Total général (I + II + III)				180		45 488	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	900	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise @RENOV-ELEC SASU

Néant ☐

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons	215	214			
		services *	intracommunautaires	217	218	127 903		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	2 209		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	130 112		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	63 255		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	-1 887		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier - immobilier)				242	36 437		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *	243		559	244	916		
	Rémunérations du personnel*				250	28 954		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	13 801		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al. 3 du CGI	255			254	5 896		
	Dotations aux provisions				256			
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	187			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	147 558		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-17 445		
Produits financiers (III) 280								
Charges financières (V)					294	161		
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	1 213			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquième D)	348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	-18 819		
B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	18 819		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optés-cis d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)					986	ZFU -TE (44. octies A)	987
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)					981	JEI (44. sexies A)	989	
ZRD (44 terdecies)					127	ZRR (44. quindecies)	138	
Bassins d'emploi à redynamiser (44 undecies)					991	Investissements et souscriptions outre-mer	344	
ZFANG (44 quaterdecies)					345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
BUD (44 sexdecies)					992			
DÉDUCTIONS	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641				
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	354	18 819	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	372	18 819	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : @RENOV-ELEC SASU

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430	774	432		434		436	774		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 135	442		444	1 512	446	4 623		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	22 449	462	900	464		466	23 349		
	Autres immobilisations corporelles	470	3 413	472		474	1 748	476	1 666		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	32 771	492	900	494	3 259	496	30 412		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	53	522	52	524		526	105		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 474	532	1 127	534	532	536	3 070		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	15 758	552	4 431	554		556	20 190		
	Autres immobilisations corporelles	560	2 894	562	286	564	1 514	566	1 666		
TOTAL		570	21 180	572	5 896	574	2 046	576	25 030		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	DIVERS	2	MATERIEL DE	3		4		5	
			OUTILLAGES		BUREAU						
		6		7		8		9		10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1	1 512	532	980								
2	1 748	1 514	233								
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	3 259	580	2 046	582	1 213	584		586		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596			585	597		599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : @RENOV-ELEC SASU						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL		770		775					
					Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD				
					780				
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	10 444				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter				
Déficits imputés				983					
Déficits reportables				984	10 444				
Déficits de l'exercice				860	18 819				
Total des déficits restant à reporter				870	29 263				
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	15 404
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	16 274
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : @RENOV-ELEC SASU		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	1	
Dont apprentis	657		
Dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	310		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF	117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	016	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN 829371111

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE @RENOV-ELEC SASU

ADRESSE (voie) 311 rue des Marguerites

CODE POSTAL 33140 VILLE CADAUJAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DUPUY Prénom(s) Joffrey
Nom marital % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 500,00
Naissance : Date 24/07/1989 N° Département 33 Commune PESSAC Pays France
Adresse : N° 311 Voie rue des Marguerites
Code Postal 33140 Commune CADAUJAC Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN

8 2 9 3 7 1 1 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE @RENOV-ELEC SASU

ADRESSE (voie) 311 rue des Marguerites

CODE POSTAL 33140

VILLE CADAUJAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.



Autres informations

Annexe

DISPENSE
Article L123-16-1 du Code de Commerce

@RENOV-ELEC
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 166 Rue Laroche
33140 CADAUJAC
RCS BORDEAUX 829 371 111



PROCES PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT

DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, et le trente juin au siège social,

Monsieur DUPUY Joffrey, propriétaire de la totalité des 500 actions de 10 euros composant le capital social de la Société @RENOV-ELEC, associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur DUPUY Joffrey, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2023.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de -18 819,19 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -18 819,19 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat déficitaire de l'exercice : -18 819,19 euros.**

Affectation

Report à nouveau :

- **Au report à nouveau, soit -18 819,19 euros**
- **Solde du report à nouveau, soit -18 819,19 euros**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 17 941,28 euros, et celui des réserves à 31 760,47 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique rappelle qu'il n'a jamais eu de distribution de dividendes au titre des exercices précédents.

TROISIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES

FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.